



Maison des associations  
67, rue St François de Sales  
73000 CHAMBERY  
☎ 06-82-17-58-94  
Email : [club@chambery-escalade.fr](mailto:club@chambery-escalade.fr)  
<http://www.chambery-escalade.fr>

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Catégorie :



## CHARTRE DES COMPETITEURS CHAMBERY ESCALADE - SAISON 2010/2011

L'engagement du club sur les groupes « compétitions » représente un budget de 25000€ pour l'encadrement des entraînements et 15000€ pour les compétitions.

Pour la saison sportive 2010/2011, **le club prendra en charge les inscriptions aux compétitions** (toutes disciplines confondues, déterminées par les entraîneurs en fonction du niveau et des objectifs des compétiteurs) **à hauteur totale de :**

-4 opens nationaux + 4 compétitions fédérales (pour les minimes à vétérans)

-8 compétitions (pour les microbes à benjamins)

Au-delà, le compétiteur aura les frais d'inscription à sa charge.

En contrepartie, le club demande à chaque compétiteur de :

- ✓ **respecter les entraîneurs, les horaires d'entraînements** (l'entraîneur se réserve le droit de refuser le compétiteur en cas de non-respect), **les règles de fonctionnement** (utilisation de la magnésie, propreté...) **et le matériel ;**
- ✓ **s'entraîner le plus sérieusement possible ;**
- ✓ **participer aux compétitions** prévues sur le calendrier et fixées par l'entraîneur, **de respecter les dates limites d'inscriptions aux compétitions et de prévenir au moins 15 jours à l'avance pour toute défection** (sauf maladie (certificat médical obligatoire) ou cas de force majeure). Dans le cas contraire, le compétiteur remboursera les frais engagés par le club ;
- ✓ **porter la tenue du club lors des compétitions ;**
- ✓ **représenter le club à la demande des dirigeants** (portes ouvertes...) et **aider au moins 2 journées par an, aux compétitions organisées par le club** (ouverture, assurance, arbitrage...) ;
- ✓ pour les **sportifs de haut niveau, le montant maximum des remboursements ne peut excéder 1000€ par an.**
- ✓ Autoriser mon enfant cité ci-dessus à participer aux compétitions auxquelles le club l'engage (pour les mineurs)

Le club demande également aux **parents des compétiteurs ou aux compétiteurs majeurs** de s'engager à **transporter 2 fois par an** au moins 3 compétiteurs lors des compétitions choisies par le club en Savoie et sur les départements limitrophes (2 chèques de 40€ seront demandés en caution en début d'année. A chaque transport pour le club, 1 chèque vous sera rendu. Si les transports ne sont pas effectués, les chèques seront encaissés en fin d'année par le club).

**Les entraîneurs se réservent le droit de suspendre l'inscription à une compétition si le compétiteur ne respecte pas cette charte.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

Signature du compétiteur

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

Nom et prénom du parent

Signature d'un parent (pour les mineurs)

